



DETAIL DES INTERVENTIONS

≡ 10 h 30 – 11 h 15 : Défis et potentiels du développement économique transfrontalier

Quels enjeux de développement économique transfrontalier ?

Quels besoins des territoires frontaliers et de leurs entreprises ?

Quels défis à relever, compte tenu des disparités administratives, juridiques, fiscales, etc. ?

Quelles perspectives en matière de compétitivité et d'attractivité ?

- **Stéphanie FUCHS, Chef du service de l'action internationale et transfrontalière au Conseil Général du Haut-Rhin – FR/DE/CH**
 - Département impliqué dans de nombreux projets transfrontaliers à vocation économique : Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur, EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg, cluster trinational des sciences de la vie et des technologies médicales BioValley, Maison TRIRHENA Palmrain – Centre de compétences transfrontalier...
 - Intervention sur les problématiques d'emploi (bilinguisme, qualifications, délocalisation des entreprises alsaciennes) du département du Haut-Rhin, territoire métropolitain frontalier de l'Allemagne et de la Suisse, ainsi que sur les réformes institutionnelles en cours (loi MAPAM, etc.).
- **Aurélien BISCAUT, Directeur de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE) – FR/BE/LU**
 - Agence d'urbanisme impliquée dans les démarches Pôle Européen de Développement (PED) et Opération d'Intérêt National (OIN) Alzette-Belval, et dans les travaux de la Grande Région.
 - Intervention sur le fait transfrontalier dans le Nord Lorrain, territoire périurbain frontalier du Luxembourg, les défis sociodémographiques induits (migrations liées à l'attractivité du Luxembourg) et les perspectives permettant de tendre vers une croissance intelligente, durable et inclusive transfrontalière (marché de l'emploi luxembourgeois, économie productive, fiscalité, etc.).
- **Florian NEMETI, Directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Suisse – CH/FR**
 - Association patronale de droit privé réunissant plus de 820 entreprises, dont la mission est de représenter et de promouvoir les intérêts généraux du commerce, de l'industrie, des services et des arts et métiers du canton de Neuchâtel.
 - Intervention sur les enjeux rencontrés par les entreprises neuchâteloises en matière de relations économiques avec le côté franc-comtois (exemples concrets de coopération inter-entreprises en transfrontalier, bilocalisation, difficultés d'accès au marché communautaire et liées à la concurrence salariale ; enjeux d'emploi et de formation).

≡ 11 h 30 – 12 h 45 : Pratiques de la coopération économique

Quelles actions concrètes menées par les acteurs transfrontaliers aux frontières françaises ?
Quels partenariats engagés, quels outils mis en œuvre ?

Quelles pistes opérationnelles de coopération pour le développement économique et l'emploi ?

- **Olivier CECCOTTI, Manager des projets transfrontaliers à la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille – FR/BE**
 - Mise en avant du rôle de la CCI Grand Lille dans la mise en réseau des entreprises et l'animation des coopérations commerciales à l'échelle transfrontalière.
 - Présentation du Centre Transfrontalier des Entreprises (CTE GO-KMO), service d'accompagnement des PME souhaitant développer leurs activités dans la zone transfrontalière franco-belge animé par un réseau de 7 partenaires économiques publics et privés français, wallons et flamands, ainsi que d'EURO 3, Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) associant la CCI Grand Lille, VOKA West-Vlaanderen, la CCI de Wallonie Picarde et la Chambre de Commerce franco-belge.

- **Peio OLHAGARAY, Directeur du développement économique à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque – FR/ES**
 - Présentation de la CCI transfrontalière Bihartean, qui regroupe la CCI Bayonne et la Cámara de Comercio de Gipuzkoa, et de son plan d'action de l'année 2013 pour l'intégration économique du territoire.
 - Transformer la trajectoire Europe 2020 sur les enjeux d'innovation, d'inclusion et d'intelligence en projets économiques au sein des PME de l'espace transfrontalier : présentation du plan Eraikinn 2013-2015, programme d'accompagnement à l'innovation dans les PME, et de son volet coopération économique transfrontalière.

- **Brice FUSARO, Responsable thématique Economie à l'ARC Syndicat mixte, Assemblée régionale de coopération du Genevois français – FR/CH**
 - Syndicat mixte représentant les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève.
 - Présentation de la stratégie de l'ARC en matière d'infrastructures et d'implantation d'activités économiques, et notamment de son projet phare, l'Eco-cité française du Grand Genève ; éclairage sur l'action de l'ARC pour l'emploi et la formation (collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Genève en matière de modularisation de l'offre de formation au sein de la Cité des métiers du Grand Genève).

- **Boris OPOLKA, Co-directeur administratif du Parc Naturel Régional du Queyras – FR/IT**
 - Parc situé dans le département des Hautes-Alpes, qui coopère notamment avec l'Organisme de gestion des zones protégées du Po-Tratto cuneese (Italie).
 - Présentation d'actions menées pour soutenir le développement économique transfrontalier dans un territoire rural et de montagne.



≡ 14 h 00 – 14 h 40 : Eclairages européens

Quelles initiatives aux frontières européennes ?

Quelle transposabilité aux frontières françaises ?

- **Giulia AJMONE MARSAN, Division Etudes pays et prospective, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE, co-auteur de l'étude *Regions and Innovation: Collaborating across Borders*, OECD Reviews of Regional Innovation, 2013**
→ Présentation d'études de cas et de bonnes pratiques de coopération dans le domaine de l'innovation aux frontières européennes ; mise en avant de recommandations.
- **Maureen O'REILLY, Economiste pour le *Centre for Cross-Border Studies*, Irlande**
→ Présentation du contexte économique de la zone frontalière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande et des potentialités de coopération des PME à des fins d'exportation ; mise en avant de recommandations.

≡ 14 h 40 – 16 h 10 : L'action publique dans le développement économique transfrontalier

Quel rôle des acteurs publics nationaux et européens en matière de développement économique transfrontalier ?

Quelles stratégies peuvent-ils adopter, de quels modes d'intervention peuvent-ils se saisir (échelles, compétences, financements, etc.) ?

- **Bertrand WERT, Chargé de mission Politiques d'innovation à la Commission Européenne, DG Entreprises et Industrie**
→ Mise en perspective des priorités définies par la Stratégie Europe 2020, des synergies entre les politiques de la DG Entreprises et de la politique de cohésion 2014-2020 et de leurs implications pour les territoires transfrontaliers.
- **Bernard SOULAGE, Vice-président délégué à l'Europe et aux relations internationales au Conseil Régional Rhône-Alpes**
→ Eclairage sur l'action de la Région Rhône-Alpes, collectivité compétente en matière de développement économique, confrontée à deux frontières aux enjeux socio-économiques propres (Suisse et Italie) et autorité de gestion du programme INTERREG V ALCOTRA (France-Italie) ; mise en perspective des évolutions législatives en cours.
- **Anne FUNK, Chef de bureau Initiatives d'Europe et questions franco-allemandes, Ministère des finances et des Affaires européennes du Land de Sarre**
→ Présentation de la Stratégie « France » de la Sarre et des orientations du Land en termes de dynamisation de la coopération économique avec la France.
- **Jean-Michel ZABIEGALA, Caisse des Dépôts, Représentant du Directeur régional Nord-Pas-de-Calais & Christian DUBARRY, Bpifrance, Responsable du Pôle Europe, Direction du Développement et de l'International**
→ Présentation des nouveaux mécanismes de financement à destination des collectivités locales et des entreprises en faveur du développement économique des territoires ; développement et d'internationalisation des PME et des entreprises innovantes, de secteurs stratégiques d'investissement (conversion numérique, écologique et énergétique de l'industrie, économie sociale et solidaire), rôles respectifs de la CDC et de la BPI.

